

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Colmar

COMMUNE de FORTSCHWIHR

REÇU A LA PRÉFECTURE
24 JUIL. 2003

Nombre de conseillers
élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

12

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2003

Sous la présidence de Mme Hélène BAUMERT, maire

CIMETIERE : Concessions

Le tarif en vigueur depuis 1996 pour les concessions au cimetière communal sont à convertir en euros :

Pour une durée de 30 ans
tombe simple 76,22 €
tombe double 152,44 €

Madame le Maire propose d'augmenter ces tarifs de la façon suivante :

Pour une durée de 30 ans
tombe simple 100 €
tombe double 200 €

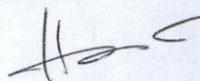
Le conseil municipal décide à l'unanimité :

d'appliquer les nouveaux tarifs proposés, à compter de la présente délibération.

Fait à Fortschwihr,
le 24 juillet 2003.

Acte exécutoire et reçu par la
préfecture le

Le Maire :



Hélène BAUMERT.

